

BULLETIN D'ADHESION

J'adhère à l'association et parraine la
scolarisation d'une jeune fille en versant :
5 € d'adhésion et 47 € de parrainage

et /ou

Je soutiens l'association en faisant un don
de.....

Mes coordonnées :

NOM :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

date et signature :

A envoyer au trésorier

Gérald Chapput
58 rue de Montlhéry
51200 Epernay

Un reçu fiscal vous sera adressé

Vos Correspondantes

Pour Méguet : Dominique Valade

42 rue du vieux colombier
51100 Reims
tel : **03 51 42 18 74**

Pour Tambaga : Anne-Marie Chapput

58, rue de Montlhéry
51200 Epernay
tel : **03 26 54 56 71**



Association YENNEGA

Siège social : 8 allée St Exupery 51450 Betheny

Présidente d'honneur : Michèle Mallaisy

Présidente : Claudine Demarle 03 26 82 51 86

Vice-Présidente : Marie-Alice Convard 03 26 89 00 99

Secrétaire : Annette_Martin 03 26 07 72 59

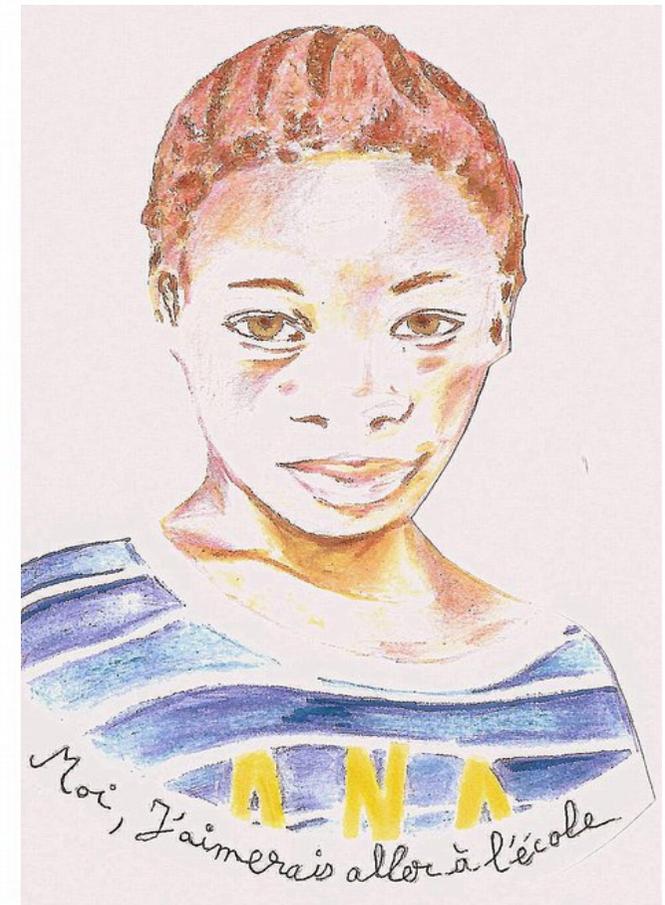
Trésorier : Gérald Chapput 03 26 54 56 71

Site internet : [http:// www.yennega.org](http://www.yennega.org)

Adresse mail : lien sur site internet



YENNEGA



**APPRENDRE,
C'EST GRANDIR.**



YENNEGA

C'est le nom d'une princesse guerrière entrée dans la légende de son pays pour avoir, il y a bien longtemps, sauvé son peuple de l'ennemi. Mais c'est aussi le nom que s'est donné une association créée par des femmes, à Bétheny, pour les femmes de deux villages du Burkina Faso : **TAMBAGA et MÉGUET**.

« La vraie émancipation de la femme, c'est celle qui responsabilise la femme, qui l'associe aux activités productives, aux différents combats auxquels est confronté le peuple. L'émancipation, tout comme la liberté, ne s'octroie pas, elle se conquiert. »
(extrait d'un discours de Thomas Sankara, président de 1983 à 1987)

Parce que l'association a fait sienne cette citation, elle a axé ses objectifs dans deux directions.

YENNEGA, c'est d'abord la priorité à **l'éducation** et à la **formation** grâce

- ♦ aux parrainages de jeunes filles dont les parents ne peuvent assumer financièrement la scolarisation : **elles échappent ainsi au mariage forcé.**
- ♦ au fonctionnement d'un centre dans lequel sont dispensés des cours de tissage, couture, cuisine : les jeunes femmes déjà mariées peuvent y acquérir une formation qui leur permet de **s'assumer** financièrement par la vente de leurs travaux. Des cours **d'alphabétisation** complètent cette formation.

YENNEGA, c'est aussi un **soutien** à **l'autonomie des femmes** grâce

- ♦ à des micro crédits accordés à deux associations de femmes

Comment aider YENNEGA ?

En adhérant à l'association : **5 €**
et en **parrainant** une jeune fille :
47 € (pour l'année scolaire).

En faisant un **don** de quelque montant qu'il soit.

Les sommes versées ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu (art 200 du CGI)

